Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

L'art au profit de la santé
Projets pilotes pour et avec les aînés

Appel à projets 2024

Contexte

Avec l'évolution démographique et l'allongement de l'espérance de vie, les pays européens voient leur population vieillir. Depuis de longues années, la Fondation Roi Baudouin s'investit pour les personnes âgées et dans les questions qui les concernent, comme le projet de soins personnalisé et anticipé , les soins palliatifs, les maladies neurodégénératives, les lieux de vie … En même temps, de nombreux philanthropes préoccupés par la qualité de vie des seniors s'engagent aussi plus largement, par exemple dans l'art, la culture et le patrimoine.

Le **Fonds Houillogne-Hanne**, géré par la Fondation Roi Baudouin, vise spécifiquement à améliorer la santé mentale et physique ainsi que les conditions de vie des personnes âgées, en accordant une attention particulière aux projets artistiques. Les deux secteurs, tous deux piliers de soutien essentiels de notre société, ont sans doute le potentiel de se renforcer mutuellement et de répondre ensemble aux besoins des personnes âgées (dépendantes ou non) et d'améliorer leur qualité de vie .

La pression sur l'accompagnement et les soins, et en particulier aux personnes âgées, est l'un des plus grands défis de société, maintenant et pour les générations futures. Certaines formes de prise en charge des personnes âgées ne sont plus toujours jugées adéquates, ni pour le senior qui en a besoin, ni pour la personne qui assure cette prise en charge. La demande d'une approche créative d'accompagnement et de soins aux personnes âgées, mettant plus fortement l'accent sur les possibilités et les souhaits du bénéficiaire, est très actuelle – les Nations Unies et l'Union européenne l'ont également mise en évidence.

Le rapport de synthèse 'What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being' (2019)[1] de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montre l'impact positif qu'une pratique culturelle peut avoir sur la qualité de vie et la santé. Au Royaume Uni, la 'Culture Health and Wellbeing Alliance' réalise un travail novateur en reliant le patrimoine, la culture et le bien-être.

Parallèlement à cela – mais avec autant de demandes d'un nécessaire changement de paradigme – le secteur culturel et celui du patrimoine connaissent une phase d'introspection : y'a-t-il un autre moyen, certainement après les bouleversements de la période de pandémie, de toucher le public, de conserver sa pertinence, d'inspirer la société, même dans un contexte de restrictions budgétaires ? Compte tenu de l'évolution démographique, un public de plus en plus nombreux, avec un fort intérêt culturel et doté d'une créativité personnelle, n'est plus accessible au travers des canaux et des lieux culturels traditionnels.

Objectif et public cible

Des recherches internationales ont repéré un certain nombre d'exemples et ont démontré des collaborations 'win-win' entre les secteurs de l'aide et des soins (aux personnes âgées) et de l'art. En Belgique aussi, quelques très belles initiatives, tantôt à caractère temporaire, tantôt durables, ont été menées dans les deux secteurs (voir également l'annexe 'Art & Care'). La Fondation souhaite soutenir des initiatives prometteuses et créatives et aider à pérenniser les meilleures pratiques.

[1] https://www.who.int/europe/publications/i/item/9789289054553

Pour que de bonnes initiatives puissent devenir un modèle durable, il est essentiel de rechercher quels sont les projets qui peuvent bien fonctionner dans un contexte local, et lesquels moins. Comment réussir à initier le changement ? Quels sont les facteurs critiques de succès qui sont nécessaires ? Et s'ils sont réunis, quels sont les scénarios pour les transformer en un modèle durable ?

C'est dans ce but que la Fondation veut soutenir quelques **projets pilotes**, qui testent des modèles possibles de **collaboration** entre les **secteurs d'aide et de soins (aux personnes âgées) et de l'art/la culture/le patrimoine**. Ensemble, ces projets pilotes doivent livrer un certain nombre d'apprentissages et de facteurs critiques de succès, qui pourraient déboucher sur l'établissement d'un agenda politique et devenir un scénario commun d'avenir.

Le soutien aux projets pilotes vise les **objectifs** suivants :

- Acquérir des connaissances et une expertise sur l'impact structurel et l'ensemble des interventions dans le domaine du patrimoine culturel/de l'art orientées sur le bien-être et la santé et vice versa
- Développer et diffuser des outils pour des interventions ('evidence based') avec le patrimoine culturel dans des lieux d'hébergement pour les personnes agées et plus spécifiquement dans des maisons de repos et de soins (MR/MRS)
- Développer des outils et une offre de formation pour des acteurs du patrimoine culturel et du secteur de l'aide et des soins qui souhaitent, développer une offre pour les personnes âgées et/ou les maisons de repos et de soins en utilisant des activités culturelles et/ou des collections de patrimoine culturel.
- Se connecter à la vie sociale locale et trouver une place dans la communauté à travers l'art, avec la participation des personnes âgées elles-mêmes (entre autres par le biais des quartiers solidaires et des centres culturels), en d'autres termes lutter contre la solitude et/ou réaliser l'inclusion sociale dans le secteur culturel.

Le porteur de projet peut être à la fois une organisation d'aide et de soins et ou/un lieu d'hébergement pour les personnes âgées et l'organisateur d'une offre culturelle. Outre le patrimoine, toutes les formes possibles d'art et de culture (danse, chant, arts de la parole, arts plastiques,...) sont susceptibles de bénéficier d'un soutien pour mener un projet. Une condition importante est la participation des personnes âgées elles-mêmes à l'offre culturelle, et pas uniquement une interaction entre l'offre culturelle locale et le bénéficiaire.

Critères de l'appel

Critères de recevabilité

Seuls les dossiers de candidature soumis en ligne en français ou en néerlandais via le formulaire disponible sur le site www.kbs-frb.be seront pris en considération. Les candidats doivent être actifs sur le territoire belge.

Toute organisation d'aide et de soins pour personnes âgées ou organisation développant une offre culturelle peut soumettre un dossier de candidature. Le porteur de projet doit être une organisation ayant une personnalité juridique (à but non lucratif, à finalité sociale). Les projets purement commerciaux ne sont pas éligibles. Les autorités locales ne peuvent pas soumettre directement un projet, mais sont éligibles pour faire partie d'un partenariat.

Critères de sélection

Un jury indépendant évalue les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- Les propositions visent la **participation active des personnes âgées** à l'offre proposée, allant au-delà d'une simple interaction entre l'offre culturelle locale et la personne âgée. Les projets prennent donc en compte les six principes directeurs de la démarche Tubbe introduit par la Fondation Roi Baudouin, qui vise un modèle organisationnel axé sur la relation pour les maisons de repos. Ces six principes sont les suivants :

1. Renforcer l'autonomie et l'estime de soir de chaque habitant en identifiant et en valorisant leurs capacités et talents. Leur permettre le plus possible de prendre eux-mêmes des décisions qui les concerne et les stimuler à accomplir certaines tâches par eux-mêmes.
2. Impliquer systématiquement les habitants et les membres du personnel dans les décisions concernant l'organisation de la vie quotidienne au sein du centre. Être ouvert aux questions, aux souhaits et aux besoins des résidents.
3. Partager des expériences et des responsabilités entre le personnel et les habitants, et participer ensemble aux activités dans la mesure du possible.
4. Favoriser les liens avec la famille et la communauté locale.
5. Soutenir et faciliter le changement en créant une vision partagée entre le personnel et les habitants.
6. Développer une posture accompagnante et un management participatif, en responsabilisant le personnel et les habitants.

- Les projets doivent être solidement **étayés**. Ils énoncent clairement un certain nombre d'objectifs (maximum 3) et décrivent comment ils entendent les atteindre.
- Les projets doivent avoir un **plan d'action** précis et réaliste, comprenant au moins quelques étapes clé concrètes pour le développement et le suivi du projet de culture et de soins. Les projets démarrent en octobre 2024 et ont une durée maximale de deux ans.
- Les projets doivent être assortis d'un **plan d'évaluation** précis et réaliste, comprenant des indicateurs de performance clés clairement définis. Ils chechent à produire un impact et mettent fortement l'accent sur l'auto-évaluation (À quels défis voulons-nous apporter une réponse ? Quels changements voulons-nous réaliser ? Comment pouvons-nous savoir si nous y parvenons et ce qui pourrait être amélioré ? Quels enseignements pouvons-nous partager ?).
- Les projets résultent d'une collaboration entre différents partenaires (exemple : une organisation d'aide et de soins pour personnes âgées en collaboration avec une organisation culturelle et des acteurs locaux tels qu'un centre culturel, une administration locale, une bibliothèque, une académie des arts, un musée, un centre social, un centre de jour, etc.).
- Les projets sont innovants ou offrent des possibilités de déploiement ultérieur. Ils bénéficieront pour cela de l'accompagnement d'un groupe de chercheurs.

Pour la phase pilote, **cinq projets** seront sélectionnés **par groupe linguistique (français/ néerlandais)**, qui, par la diversité de leurs offres culturelles et leurs différences dans l'approche vis-à-vis des soins, peuvent être complémentaires dans ce processus d'apprentissage.

Que propose la Fondation Roi Baudouin ?

Budget

Les porteurs de projet qui se portent candidats peuvent demander un soutien allant de **€ 5.000 à € 15.000 maximum** pour réaliser un **projet local**. Le montant demandé peut aller jusqu'à **€ 25.000 maximum** si le projet touche une **zone géographique plus large**.

Intervision et accompagnement

Pour cet appel à projets, l'objectif est de travailler sur mesure autant que possible afin de récolter les apprentissages nécessaires, après quoi un cadre plus largement applicable pourra être fourni pour une publication et une diffusion à l'échelle nationale auprès des institutions de soins en Belgique.

À cette fin, les projets seront soutenus par une équipe de recherche scientifique et seront invités à participer à des intervisions. En échange de ce soutien, il est attendu des projets approuvés qu'ils s'engagent explicitement à contribuer aux éléments suivants :

- La documentation de leurs résultats (en partenariat avec l'institut de recherche)
- La participation active aux intervisions organisées par la Fondation Roi Baudouin
- La réalisation d'une présentation audiovisuelle et d'une publication regroupant les bonnes pratiques et formulants des recommandations politiques. Ces aspects seront pris en charge dans le cadre de l'accompagnement organisé par la Fondation Roi Baudouin.

Timing de l'appel

- Lancement de l'appel : 22/03/2024
- Clôture de l'appel : 20/06/24
- Annonce de la sélection : 16/09/24

Les projets démarrent le 1er octobre 2024 et se terminent au plus tart le 30 septembre 2026.

Plus d'inspiration?

Actuellement, toute une série d'initiatives de grande valeur sont déjà en cours en divers lieux où l'aide à la personne et la culture travaillent ensemble d'une manière enrichissante pour les différents acteurs impliqués. Voici quelques exemples pour illustrer la diversité de ces collaborations. Ces initiatives ne sont mentionnées qu'à titre illustratif. L'appel sert précisément à stimuler l'innovation et la créativité afin d'élargir l'offre existante avec de nouvelles initiatives.

- **Chant** : en utilisant le chant et l'accordéon, Stokman et Vos interprètent des thèmes humains et musicaux et stimulent ainsi de manière créative et interactive des résidents âgés en maison de repos.
- **Architecture** : à côté d'autres domaines culturels, l'architecture joue un rôle central dans la création d'un cadre de vie agréable et stimulant à la Huis Perrekes (Geel).
- **Création artistique** : Art.is.t.Care s'efforce de relier l'art et l'aide à la personne dans des MRS, qui deviennent des lieux d'accueil d'événements culturels et d'interventions artistiques. Transformation de locaux de MRS en espaces d'atelier pour artistes (Bruxelles).
- **Street Art :** des résidents d'une maison de repos ont créé des œuvres pour le festival des arts de la rue Sorry, Not Sorry (Gand).
- **Patrimoine :** 'Rencontres inattendues' était un projet d'exposition dans le cadre duquel des personnes en situation sociale et économique difficile ont monté une exposition avec des œuvres de la collection patrimoniale Jos Knaepen de la Fondation Roi Baudouin (Le Delta, Namur)

Contact

Pour des questions générales et pratiques (tels que des questions sur la soumission en ligne d'un dossier) veuillez contacter le Centre de Contact de la Fondation Roi Baudouin au numéro de téléphone 02 500 4 555 ou par e-mail à l'adresse proj@kbs-frb.be.

Pour des questions spécifiques concernant le contenu de l'appel à projets, veuillez contacter Saïda Sakali (sakali.s@kbs-frb.be ou 02-549 02 97) et Elise Gabriels (gabriels.e@kbs-frb.be ou 02-549 02 16).

La **Fondation Roi Baudouin** a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.